



HOME-RUN DERBY BASEBALL

REGLEMENT SPORTIF

ANNEXE 16 DES RGES BASEBALL

Application RGES Article 8.02

Le Home-Run Derby se déroule sous la responsabilité technique de la commission nationale sportive baseball.

Article 1 - Des objectifs

Le Home-Run Derby permet :

- de promouvoir le baseball français au travers d'un événement de gala rassemblant les meilleurs frappeurs des Championnats de France de Division 1 de baseball.

Article 2 - Des participants

- 2.1 Le Home-Run Derby rassemble huit participants.
- 2.2 Les participants doivent faire partie de la sélection Equipe de France de baseball 19 ans et plus (senior) ou évoluer en Championnat de France de Division 1 de baseball.
- 2.3 Les participants sont choisis par vote du public au sein d'une liste établie par la commission nationale sportive baseball et la direction technique nationale, vote mis en place par la fédération.
- 2.4 Le tableau du Home-Run Derby est défini par tirage au sort après le résultat du vote.

Article 3 - De la formule sportive

- 3.1 Le Home-Run Derby se joue au format coupe à élimination directe.
- 3.2 Le Home-Run Derby précède le All-Star Game.
Ces deux événements doivent se tenir le même jour.

Article 4 - Du calendrier

- 4.1 La commission nationale sportive baseball établit le calendrier provisoire en concertation avec l'organisateur qui fera ses propositions par écrit, la CNSB pouvant y apporter, le cas échéant, des modifications.
- 4.2 La commission nationale sportive baseball communique ensuite le calendrier définitif aux joueurs concernés et aux clubs dans lesquels ils sont licenciés, ainsi qu'à la commission fédérale communication.

Article 5 - Du Home-Run Derby

- 5.1 Le Home-Run Derby se joue au format coupe à huit participants avec élimination directe.
- 5.2 Chaque participant doit frapper le plus de home-runs en six minutes. Celui qui en frappe le plus avance au tour suivant et ainsi de suite jusqu'à la finale. Voir annexe - Tableau Home-Run Derby.
 - 5.2.2 Si les participants sont à égalité après le temps imparti, le départage se fait de la façon suivante :
 1. Une prolongation de 1 minute par batteur, renouvelable une fois.

2. Si l'égalité persiste, celui qui a frappé le plus de home-runs au tour précédent avance au tour suivant,
3. Tirage au sort.

- 5.1 Chaque participant peut choisir son lanceur qui lancera à une distance de 10m protégé par un écran. Le participant ne doit pas sortir du rectangle du batteur pendant sa séquence, il peut alterner les positions droitier ou gaucher selon son choix.
- 5.2 Les balles sont les balles officielles de la fédération et fournies par cette dernière.
- 5.5 Les battes utilisées doivent correspondre à la liste des battes officielles validée par le comité directeur.

Article 6 - Des uniformes

- 6.1 Les participants évoluent avec l'uniforme de leur club d'origine. Le casque n'est pas obligatoire.

Article 7 - Du commissaire technique

- 7.1 Le commissaire technique est nommé par la commission nationale sportive baseball.
- 7.2 Le commissaire technique veille au bon déroulement de la compétition et au respect de l'application du présent règlement.
- 7.3 Il détermine les règles spécifiques au terrain et les communique lors de la réunion technique à tous les intervenants de la compétition.
- 7.4 Le commissaire technique adapte le programme en cas de pluie et de manque de luminosité.

Annexe 1 - Tableau Home-Run Derby

